



Suite a un très léger accrochage en voiture

Par **katy**, le **20/06/2011** à **14:57**

Bonjour maître,

Je suis inquiète, suite à un accrochage.

Au mois d'avril 2011, j'ai fait une manoeuvre avec mon vehicule, sur un parking, en virant très doucement, j'ai effleuré, par inattention, une voiture garée. La personne se trouvait dedans, elle a exigé un constat, ce que je veux bien comprendre, mais il se trouve que c'était vraiment une marque extrêmement légère. sans toucher la tole, ni même rayure dans la peinture, seulement une petite trainée blanche, un effleurement, effaçable avec un petit lustrage au polisch.

Je suis un très bon conducteur, (2 PV depuis 1974 et un seul accident en tort, même pas de ma faute).

Je reviens à mon problème du moment.

J'étais en larme, c'était ma première sortie suite à une agression par des drogués, difficilement la personne a donc fait l'effort d'accepter de faire téléphoner son garagiste, pour convenir d'un tarif pour la réparation.

Depuis presque 2 mois je n'ai plus eu de nouvelles. Il avait une très belle voiture en super bon état, je ne comprends pas de rester sans nouvelles, après son insistance pour faire la déclaration?

Comme j'aime les choses claires et que cela ne me plait pas que cette personne détienne un original du constat. Ni elle ne le signale ni elle ne m'appelle afin de régler ce petit incident. Peut-être a-t-il conclu qu'en effet il n'y avait pas grand chose ou je ne sais? mais je suis quand même inquiète qu'il ne me fasse pas connaître sa décision ou son abandon.

Je lui avais donné mon numéro tel, moi j'ai que son adresse si elle est bonne, je n'ai pas son numéro de tel, j'ai le nom de l'assurance mais pas l'agence. J'ai donc téléphoné à mon assurance, qui ne m'a pas dit grand chose à part faire la démarche moi-même, pour la déclaration.

J'ai dit non car si l'intéressé ne le fait pas, je ne vais pas signaler un accident qui n'est même pas reconnu par les intéressés?

Pouvez-vous me dire, si ce monsieur ne donne pas signe de vie, est-ce que je risque quelque

chose un jour à venir? Peut-il se servir de ce constat plus tard en falsifiant quelque soit les informations ou en changeant la date. Avec son adresse dois-je lui écrire? J'ai trouvé un numéro fixe aux renseignements mais ça ne répond pas. Merci de me dire si je peux me couvrir d'un éventuel problème à venir en informant ou mon assurance ou la leur (mais sans l'adresse de leur agence, cela doit être rapide). Le constat n'a pas été complété intégralement non plus, mais il a les renseignements principaux à mon sujet. Pouvez-vous me dire comment je dois réagir?

Merci d'avance et désolée pour mes phrases trop longues je ne sais pas aller droit au but. Dans l'attente d'une réponse, Veuillez agréer, Maître, mes salutations distinguées.

Ps : pour info j'ai déjà beaucoup d'ennuis avec mon physique, mon psychique et mes finances à cause d'une agression par des drogués, depuis 2 ans, alors j'ai besoin d'être rassurée, pour cette banale histoire.